

Le marché africain, une opportunité à la portée de tous ?

Par [Olivier Wybo](#)
[mercredi 17 avril 2013 05:52](#) | [A vous de réagir](#) | [S'inscrire à la new sletter](#) | [Taille de police](#) | [Imprimer](#) | [E-mail](#)

0 | [Share](#) 1 | [Twitter](#) 7 | [J'aime](#) 15 | [Envoyer](#)


On parle "des" Afriques (54 pays). Certains pays ont une croissance proche de 10 % alors que d'autres plafonnent à 2 ou 3%, à l'instar de l'Afrique du Sud. [cc/flickr/openDemocracy](#)

La crise perdue en Europe et pendant ce temps, la croissance se pérennise en Afrique depuis bientôt dix ans. L'Afrique devient potentiellement un relais de croissance nécessaire à la survie des opérateurs économiques de la vieille Europe.

En effet, les nombreuses études économiques et les rapports des bailleurs de fonds et des cabinets de stratégie confirment à l'unisson que les indicateurs sur l'Afrique sont très positifs, mais attention, ils sont également exogènes, on parle des Afriques (54 pays). Certains pays ont une croissance proche de 10 % alors que d'autres plafonnent à 2 ou 3%, à l'instar de l'Afrique du Sud. Cependant, une croissance vaut mieux qu'une stagnation, voire une récession.

Comment tirer parti de ces opportunités de marché de l'autre côté de la Méditerranée en étant sûrs de faire les bons choix et d'éviter les écueils de tout investisseur trop impatient ? Du choix d'investir en Afrique, au choix du ou des pays d'implantation, en passant par les premières décisions à prendre, les entreprises françaises se posent-elles les bonnes questions ? Ont-elles accès aux bonnes informations ?

Il faut déterminer comment structurer le véhicule d'investissement qui sera mis en place en fonction des règles de la fiscalité internationale. Il faut savoir que l'implantation d'une entreprise française bénéficie de nombreuses conventions fiscales bilatérales passées avec les pays d'Afrique francophone. Ce qui n'est pas le cas des sociétés du Luxembourg ou de l'Ile Maurice dans une moindre mesure, qui sont pourtant des places de choix pour les fonds d'investissement.

ECOQUICK

La cocaïne serait-elle à l'origine de la crise ?

Et si la drogue était en fait le point de départ de la crise financière ? L'idée peut paraître saugrenue et pourtant... Selon le profes... [LIRE LA SUITE](#)

CAC40 €3,636.29 ▼49.50 (-1.34%)
Dow Jones 14,756.78 0.00 (0.00%)
Nikkei ¥13,382.89 ▲161.45 (1.22%)



Rencontres entre seniors

A la recherche d'une relation sérieuse ? Essayez PARSHIP, n°1 en Europe. [» Cliquez ici](#)



SCPI - Generali Epargne

Découvrez la SCPI Selectinvest 1 : Votre assurance vie investie dans l'immobilier d'entreprise [» Cliquez ici](#)



Loi Duflot

- de 55 ans, + de 2 500€ impôts ? 0€ d'impôts pendant 9 ans : investissez dans l'immobilier ! [» Cliquez ici](#)



Souhaitez-vous INVESTIR ?

20.000€ avec 100€ ? Secrets du levier et marché risqué, recevez un Guide PDF Finexo gratuit [» Cliquez ici](#)

Publicité  Ligatus

A quoi sert-il de faire un business plan avec des milliers de données sur les coûts d'investissement, si l'optimisation fiscale de la structuration de l'investissement n'a pas permis de bien cerner la fiscalité de la société locale et des flux financiers entre cette dernière et la société française ? Cet exercice est délicat et il implique l'expertise d'avocats fiscalistes qui maîtrisent aussi bien la fiscalité internationale que celle du pays d'accueil.

Sur le plan juridique, nous constatons que les entreprises françaises s'approprient rapidement le droit des affaires des pays francophones qui est proche du droit français (civil law). Pour les pays anglophones, la méconnaissance de la common law constitue une première barrière à l'implantation et la langue, une seconde.

Lorsque mes clients me consultent sur l'obligation de prendre un partenaire local, je préconise une approche pragmatique : à savoir, est-ce une obligation légale comme en Algérie ou une nécessité liée au contexte et à l'environnement du projet d'investissement ?

Le plus souvent, il n'y a aucune obligation et il convient notamment de considérer : les contraintes légales et réglementaires, l'encadrement du partenariat local sur le plan juridique par le biais d'un pacte d'actionnaire qui prévoit des règles claires notamment sur la gouvernance de la société commune, la prise en charge des frais d'assistance technique, le niveau d'engagement des fonds propres, une clause de rachat des actions, le droit applicable et une clause compromissoire...

D'une manière générale, nous recommandons à nos clients de structurer des stratégies détaillées par zones ou par pays, de savoir s'entourer face à la complexité de l'environnement des affaires afin de s'y adapter et d'être informés sur ses évolutions, d'avoir des connexions au niveau politique, et enfin, d'être pragmatique et de bien évaluer les risques en amont de tout projet d'implantation.

[A vous de réagir](#) | [Télécharger l'application iPhone Economie Matin](#) | [S'inscrire à la newsletter](#)



Choisissez votre forfait

RED de SFR.FR : des forfaits à partir de 4,99€ / mois et sans engagement !
» [Cliquez ici](#)



A partir de 4,99€ / mois

Choisissez le forfait qui vous convient le mieux parmi les offres RED de SFR.FR !
» [Cliquez ici](#)



Forfait RED 24h/24 de SFR

Appels vers la France et 40 destinations + SMS & MMS illimités 24h/24 A partir de 11,99€/mois
» [Cliquez ici](#)



Forfait RED 3Go de SFR

Appels + SMS & MMS illimités 24h/24 et internet 3Go ! A partir de 19,99€ / mois
» [Cliquez ici](#)

A lire aussi



Pourquoi Virgin, et demain la FNAC, vont forcément fermer



Partenaire

Depardieu : son appartement tchétchène cerné par les flammes (RTL)



Déclaration de patrimoine : Harlem Désir ne sait plus compter



Partenaire

Avantages & bénéfices de la location saisonnière pour les propriétaires (Louer en Saisonnier)

[?]



Olivier Wybo

Olivier Wybo est Avocat au Barreau de Paris depuis juin 1996. Il est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et d'un DESS droit européen. Avant de rejoindre Racine en 2011 en qualité d'Of Counsel, Olivier Wybo a exercé 15 ans au sein du réseau PwC, dont 8 ans en Afrique. Il accompagne et conseille des personnes publiques et privées sur des projets

d'investissements en France et en Afrique. Il a développé une expertise approfondie de la mise en place de projets publics, notamment en partenariat public-privé. Olivier Wybo est en charge de l'offre Projets publics et de l'offre Afrique au sein du cabinet Racine.

www.racine.eu

**économie
matin.fr**



L'essentiel
de l'info éco
à la portée
de tous

Disponible sur
App Store

iPhone | iPad

ANDROID APP ON
Google play

Télécharger l'Appli

A LA UNE

Le retour du Mark officiellement demandé



Une journée de répitVoilà, la journée s'est terminée sur une note plutôt encourageante. Le grand cataclysme n'a pas eu l...

La cocaïne serait-elle à l'origine de la crise ?

Et si la drogue était en fait le point de départ de la crise financière ? L'idée peut paraître saugrenue et pourtant... ...

Patrimoine des ministres, statistiques économiques : quels chiffres mentent le p...

La gouvernance française s'est retrouvée cette semaine dans une position une fois de plus complètement schizophrénique. ...

L'épargne peut-elle venir au secours de la croissance ?

Oui, encore faut-il le lui demander, et en tenir compte. L'épargne française est ample nous disent les comptes...

LES + LUS